



Mrs: J. Masson, J. Thomas, R. Lazrak, A. Valentin, P. Rolland.

Mmes: A. Legall, A. Raposo-Monteiro, A. Laumonier-Maïresse.

**Autre(s) participant(s):** D. Caliarì (Cofely Inéo)

---

### 1- Fibrage FTH de la résidence et Agence Nationale des Fréquences

La commune des CLAYES a confié l'installation de la  **fibre optique TFH**  (jusqu'au salon de l'habitant). Cette installation mettra à notre disposition la plus récente technologie télécom et les services les plus performants. A cet effet la résidence sera équipée de cette technologie.  **Cette réalisation est prise en charge par l'opérateur ORANGE et n'aura aucune incidence financière.**

Lorsque l'installation sera terminée,  libre aux résidents de choisir son opérateur ou de ne pas choisir  (la résidence restant desservie par Numéricâble pour l'accès TV des résidents ne possédant pas internet).

Concernant le courrier que certains résidents ont reçu de la part de l'ANF : La 4G.

Nous ne sommes pas concernés par ce sujet, car nous recevons la TV par le câble ou internet.

### 2- Audit énergétique (REANOVA)

**Vous avez tous reçu la synthèse du rapport concernant l'audit énergétique. Nous vous demandons de bien vouloir étudier ce document et surtout de venir nombreux à la réunion qui aura lieu le 19 mars à 19h30 à l'école Henri Proux. Toutes les explications vous seront fournies et vous pourrez échanger avec l'auditeur, le syndic et le conseil syndical.**

**Cette réunion est très importante, elle définira l'avenir de la résidence.**

### 3- Point sur les impayés

La situation des impayés a augmenté, mais des ventes par adjudication sont en cours (2 vendus et 3 sont en cours).

La récupération des sommes issues de ces ventes peut mettre une année.

Nous vous rappelons qu'en cas de problème il faut prendre contact le plus vite possible avec le syndic pour trouver une solution et ainsi vous évitez les frais de contentieux qui viendront se rajouter.

### 4- Affaire Gagey (détournement de fonds)

Le conseil syndical demande au syndic de prendre rendez vous avec notre avocat pour faire le point sur cette procédure.

Trois dates concernant cette procédure nous ont été communiquées :

- le 30 mars pour la réplique due la banque DELUBAC.
- le 30 avril pour la réplique du syndicat des copropriétaires.
- le 11 mai pour la clôture de l'affaire.

### 5 – Ascenseurs

Une réunion avec le titulaire du contrat de maintenance (AFEM), le syndic et le conseil syndical a eu lieu le 04-03.

Les carnets d'entretien ont été vérifiés.

Des remarques concernant les interventions de désincarcération suite à panne avec personnes dans l'appareil ont été faites pour améliorer la rapidité de secours.

Nous avons évoqué la possibilité de suivre les interventions sur un site dédié. Cette demande sera transmise à la direction AFEM.

Nous rappelons la mise en place systématique d'un avis d'intervention sur l'appareil subissant une panne qui ne peut être résolue immédiatement.

Certains dépannages font suite à des actes de vandalisme. Nous vous rappelons que ces ascenseurs ont été remis à neuf et en conformité il y a un peu plus de trois ans et que le montant de cette opération n'a pas été un plaisir pour l'ensemble des copropriétaires, donc soyez attentifs et surtout n'hésitez pas à signaler à notre gardien le moindre défaut.

## **6 – One Nation**

Une réunion concernant les problèmes liés à la fréquentation de One Nation lors des journées événementielles a eu lieu à la mairie des Clayes entre la représentante de la commune, le responsable technique de One Nation, le syndic et le CS.

Nous avons évoqué les PB de stationnement et essayé de trouver des solutions.

One Nation va étudier une possibilité de signaler plus en avant les places disponibles dans leur parking (1200).

La disposition de l'entrée et de la sortie de ce parking a été décidée par le conseil régional (propriétaire de la D11) sur la rue du président Kennedy.

Des personnels de One Nation sont dédiés à la circulation pour fluidifier le flot de véhicule au niveau de ce parking.

Il a été mis en place une possibilité de sortie par la rue Jean Jaurès, mais cela ne donne pas entière satisfaction.

Nous restons très attentifs à ce problème car nous ne voulons pas de conflit entre copropriétaires et clients One Nation.

## **7- Détecteurs de fumée**

Initialement, les détecteurs de fumée devaient être installés dans les appartements et les maisons avant le 9 mars 2015 (et donc au plus tard le 8 mars 2015). Devant les problèmes d'indisponibilité, à la fois des Daaf et des installateurs, le législateur a prévu de repousser la date-limite au 1er janvier 2016. Mais il s'agit là d'une date-limite de pose ou d'installation, et non pas d'achat. En d'autres termes, le propriétaire d'un logement sera censé avoir rempli ses obligations légales à condition :

- d'acheter un détecteur de fumée ou de signer un contrat d'achat avant le 9 mars 2015,
- de l'installer avant le 1er janvier 2016.

## **8 – Divers**

### **Rappel de dates :**

19-03 ⇒ réunion audit.

26-03 ⇒ contrôle des comptes

10 et 11 mai ⇒ distribution convocations AG

21-05 ⇒ AG

Il est de nouveau constaté des déjections canines sur nos trottoirs et les pelouses. Pensez à vous munir d'un sac plastique et de bien vouloir ramasser ces déjections. Vous avez de nombreuses poubelles au sein de la résidence pour y déposer ce petit sac.

*Pour le CS, le président  
Jean Masson*